



info

INDUSTRIE CHIMIQUE | CP 116 | DÉCEMBRE 2025

Négociations sectorielles - Protocole d'accord atteint

LES TRAVAILLEURS OBTIENNENT ENFIN UNE PETITE PART DU GÂTEAU !

Il aura fallu trois journées de négociations et des actions sectorielles sur le terrain pour finalement aboutir à un protocole d'accord sectoriel. Malgré un contexte économique difficile, nous avons arraché des améliorations concrètes pour le pouvoir d'achat, la sécurité d'existence et la conciliation vie privée-vie professionnelle. Après plus de **16 heures de négociations intenses**, nous avons enfin été en mesure de signer un protocole d'accord ce **4 décembre 2025**.

En conséquence, le préavis de grève a été levé pour laisser place à la consultation en région.

QUELLES SONT LES AVANCÉES ?

POUVOIR D'ACHAT

- + 0,10 € brut/heure uniquement pour les salaires minima des ouvriers (dès 12 mois d'ancienneté) en janvier 2026.
- + 17,33 € brut/mois uniquement pour les salaires minima des employés en janvier 2026.
- Primes d'équipe : matin/après-midi -> 0,95 €/h ; nuit -> 3,10 €/h en janvier 2026.
- Chèques-repas : introduction ou + 2 € d'augmentation pour les chèques-repas pour les entreprises non-conventionnées dès avril 2026.

SÉCURITÉ D'EXISTENCE

- Chômage temporaire : + 1 € d'augmentation au niveau de l'indemnité complémentaire qui passe de 13,50 € à 14,50 € par jour de chômage temporaire au 1^{er} janvier 2026 et + 0,50 € d'augmentation au 1^{er} décembre 2026 avec une indemnité complémentaire qui passe de 14,50 € à 15 € par jour de chômage temporaire.
- Travailleuses enceintes & congé allaitement : **+4,50 € (soit 18 €) d'augmentation de l'indemnité complémentaire par jour non presté.**
- Extension aux cadres.

FIN DE CARRIÈRE

- Indemnité complémentaire pour crédit-temps emplois de fin de carrière 1/5^{ème} et mi-temps qui passe à 80 € à partir de 2026 à 60 ans et à 55 ans pour les métiers lourds.
- Prime pension nette : **40 €/année d'ancienneté (max. 1.000 €).**

FLEXIJOBS

- Opt-out sectoriel avec possibilité de négocier en entreprise.

AUTRES AVANCÉES

- Crédit-temps avec motif prolongé jusqu'au 30/06/2027.
- Mobilité : intervention parking SNCB portée à 30 €/mois.

LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Notre congrès professionnel du 11 décembre sera amené à voter sur le protocole d'accord !

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé du résultat des consultations.

Merci pour votre engagement, votre mobilisation et votre détermination : ils ont permis ce résultat.

L'affiliation à la CSCBIE offre de beaux avantages !

Voici quelques exemples de **réductions d'application au 1^{er} décembre 2025**. Pour savoir comment en profiter pleinement et découvrir les réductions et avantages actuels, surfez sur www.cscbieplus.be et enregistrez-vous.

Vayamundo reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affiliés. Ils bénéficient de 25% de réduction dans les clubs Vayamundo à Ostende et à Houffalize. Vous trouverez plus d'infos sur www.vayamundo.eu.



Scannez le code QR ci-joint pour télécharger l'application 'Edenred Discounts'. Vous y trouverez toutes les réductions et avantages exclusifs actuels pour les affiliés de la CSCBIE. **Attention !** Les réductions, les partenaires et les magasins peuvent changer !